

Le concept du Premier mille (<http://firstmile.ca>)

Ce document résume le concept du Premier mille dans les communautés des Premières Nations : en quoi il consiste; pourquoi il importe que les communautés s'y attardent maintenant; comment les Premières Nations peuvent l'appliquer; et la forme qu'il pourrait prendre à l'avenir. Diverses Premières Nations mettent en place des réseaux locaux à large bande qui reflètent le contexte particulier de leur communauté. En étant propriétaires de leur réseau, elles soutiennent leur propre développement. Les Premières Nations peuvent ainsi décider de l'utilisation qui sera faite de ces outils. Elles peuvent, par exemple, instaurer des services de téléphonie au moyen de téléphones IP (Internet Protocol), voire un réseau local de téléphonie cellulaire. Le site FirstMile.ca (en anglais) décrit comment les Premières Nations mettent ces technologies en œuvre aujourd'hui.

Aux quatre coins du Canada, les Premières Nations mettent sur pied des réseaux à large bande et s'en servent pour offrir des services dans leur communauté. Toutefois, en dehors des grands centres, de nombreuses Premières Nations sont toujours mal desservies. Le financement et l'appui des gouvernements fédéral et provinciaux, destinés à la connectivité des Premières Nations, sont limités et sporadiques. Dans bien des cas, il est encore difficile d'obtenir un appui soutenu pour les réseaux locaux. Les politiques et les programmes de financement proviennent souvent d'institutions centralisées et de bureaux gouvernementaux, qui sont loin des besoins et des réalités des communautés.

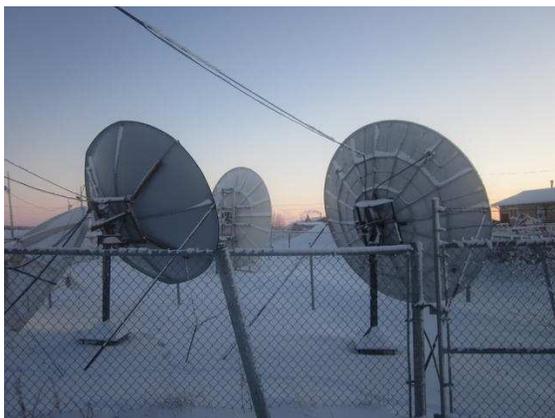


Photo reproduite avec l'autorisation de Keewaytinook
Okimakanak

Depuis 1997, l'Assemblée des Premières Nations a adopté plusieurs résolutions pour appuyer le développement de technologies et de services à large bande au sein même des communautés. Les dirigeants des Premières Nations reconnaissent que les réseaux à large bande constituent des infrastructures essentielles pour combler les lacunes sur le plan de la santé, de l'économie, de l'éducation, des infrastructures et des services et ouvrir de nouvelles perspectives économiques. En 2010, l'APN a créé un modèle de TIC pour une cybercommunauté, faisant valoir la nécessité, pour les communautés, de se doter d'infrastructures à large bande et des ressources humaines connexes. En décembre 2011, les chefs des Premières Nations en assemblée ont adopté une résolution visant l'élaboration d'une stratégie de cybercommunauté préconisant l'acquisition, la prise en charge et l'entretien de

réseaux à large bande durables par les Premières Nations, en appliquant les principes PCAP.

L'expression « Premier mille » fait allusion aux réseaux locaux à large bande dont les communautés des Premières Nations assument le contrôle. Cette façon de procéder renverse le courant; les moyens de télécommunication ayant longtemps été créés au profit des grandes entreprises de télécommunications. En mettant l'accent, « en premier lieu », sur les investissements et l'établissement des infrastructures dans la communauté, on s'assure que l'infrastructure de base sera pensée en fonction des applications de la communauté. Le concept du Premier mille fait appel aux principes PCAP : la propriété, le contrôle, l'accès et la possession. L'application de ces principes aux télécommunications amène au moins deux conséquences. Premièrement, elle affirme les droits des Premières Nations de posséder et de prendre en charge des réseaux locaux à large bande pour faciliter la transmission de l'information et la prestation de services dans leur communauté. Deuxièmement, les Premières Nations conservent ainsi l'accès et la possession de la capacité et des ressources permettant de gérer efficacement le contenu, le trafic et les services de leur réseau. À l'échelle locale, cela se traduit par des emplois!

Sur la scène nationale, les infrastructures et les réseaux à large bande se multiplient rapidement sur les territoires des Premières Nations. Les gouvernements des Premières Nations doivent aussi augmenter la capacité de leurs infrastructures à large bande pour soutenir la prestation de leurs services communautaires. Dans les communautés, les organisations, les entreprises et les ménages stimulent la demande grâce à une utilisation accrue des services à large bande. À l'heure actuelle, les Premières Nations sont nombreuses à prendre possession de leurs réseaux locaux et de leurs infrastructures et à les administrer. Elles reconnaissent que les relations, les structures et les ententes établies définiront le développement des réseaux à large bande sur leur territoire.

Les communautés qui mettent en œuvre le concept du Premier mille travaillent en collaboration étroite avec des partenaires stratégiques, dont le travail recouvre deux notions distinctes, mais liées, de « large bande ».

Le concept du Premier mille (<http://firstmile.ca>)

L'expression « large bande » désigne un service communautaire – les réseaux sans fil, à fibres optiques ou câblés, qui relient les ménages, les entreprises et les organisations de la communauté entre eux et au reste du monde. Si les Premières Nations prennent en charge ces réseaux à large bande, ils peuvent les gérer de façon stratégique afin de répondre à leurs besoins actuels et futurs. Ces réseaux permettent aussi aux gouvernements des Premières Nations d'offrir des services communautaires à leurs membres dans des domaines comme l'administration, la santé, l'éducation, la justice, la police et autres.

Les Premières Nations reconnaissent que les grandes entreprises de télécommunications offrent le minimum de services au prix maximum. En présence de fonds publics, ces fournisseurs de services s'assurent de toujours présenter les demandes nécessaires aux gouvernements pour y avoir accès. Par contre, lorsque ces fonds sont épuisés, les services offerts aux Premières Nations sont rapidement ramenés à un niveau inadéquat et insuffisant. Le concept du Premier mille permet de renverser la situation, et la communauté, en tant que propriétaire et gestionnaire des infrastructures, peut soutenir le développement économique et le bien-être social à l'échelle locale. À mesure que Premières Nations investissent dans leurs services et infrastructures, les jeunes et leur famille manifestent un plus grand intérêt et engouement à demeurer dans leur communauté pour ouvrir et créer de nouvelles perspectives.

Qu'il s'agisse d'une Première Nation ou d'un groupe de communautés, une étape nécessaire d'un projet Premier mille consiste à planifier comment on veut aborder les aspects de la propriété et du contrôle des infrastructures à large bande. Les défenseurs du projet à l'échelle locale doivent avoir une vision globale du développement du réseau à large bande qui tient compte des différents secteurs de la communauté. Cette étape demande que les dirigeants engagent un dialogue avec les membres de la communauté pour savoir comment le réseau à large bande de la communauté peut desservir tout le monde efficacement.



Photo reproduite avec l'autorisation de Keewaytinook Okimakanak

La mise en place d'un réseau à large bande ne peut s'effectuer sans nouer des relations stratégiques avec des partenaires et collaborateurs de l'extérieur. Connaître les intervenants avec qui la communauté et ses services doivent entrer en contact, ainsi que les services en ligne offerts par ces derniers, fait partie du processus de planification. Au nombre des partenaires importants, mentionnons les organisations régionales qui fournissent aux Premières Nations des services de soutien pour les réseaux à large bande. La plupart des Premières Nations bénéficient déjà de l'appui de ces organisations pour ce qui est des réseaux des écoles et des centres de santé locaux. Des relations stratégiques doivent aussi être établies avec les entreprises de télécommunications locales, régionales ou nationales qui assurent la connexion de la communauté avec l'extérieur. Finalement, des ententes stratégiques doivent aussi être conclues avec les divers ordres de gouvernement qui financent les activités de développement et d'exploitation. Toutes ces relations reposent sur le maintien d'un dialogue fondé sur le respect mutuel, sans quoi les Premières Nations se retrouveront vite confrontées à des décisions prises et imposées par des autorités, qui ne comprennent et n'apprécient pas, ou à peine, les priorités et besoins locaux. L'enjeu consiste à trouver des intervenants, au sein des gouvernements et des entreprises de télécommunications, qui se montrent ouverts et sensibles à la vision des Premières Nations.

Site Web du projet Premier mille : <http://firstmile.ca>

L'occasion de partager des cas et des expériences constitue pour les Premières Nations un moyen d'apprendre et de progresser ensemble. Dans le cadre du projet Premier mille, nous sommes à mettre sur pied un réseau de gens et d'infrastructures dans le but de favoriser le partage de bonnes pratiques et de leçons tirées. Les expériences des premiers utilisateurs de ces outils et réseaux permettent de créer de nouvelles perspectives pour ceux qui s'engagent dans cette voie. Le projet Premier mille ne fait que commencer, mais son avenir est prometteur. Nous sommes en train de recueillir des données concernant les efforts déployés et les activités entreprises au Canada dans le cadre du projet Premier mille. Notre groupe mène aussi des recherches avec les communautés des Premières Nations. Ensemble, nous rédigeons et publions des documents qui décrivent comment les Premières Nations appliquent le concept de Premier mille. Le site Web du projet Premier mille renferme de nombreuses ressources, notamment un rapport; des vidéos, des articles et des publications de communautés; ainsi qu'une liste de diffusion qui permet de se tenir au courant. **Il suffit de nous envoyer un courriel à info@firstmile.ca pour obtenir de plus amples renseignements ou pour partager les expériences de votre communauté dans le cadre du projet Premier mille.**